

Séance extraordinaire du 17 février 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 17 février 2020 à 19 h 00, au 2^e étage de la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Gilles Bastien	Maire
	Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
	Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller (*)
	Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
	Madame	Monique Pelletier	Conseillère
	Madame	Ariane Matteau	Conseillère
	Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h 00.

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Résultats de l'appel d'offres BOU-2020-01 – Contrat d'entretien des chemins d'été

100-2 Programme de subvention pour ombrière – Autorisation

100-3 Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration – Approbation des dépenses

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

M.B. 2020-02-17-048

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants et ce, sans aucune modification ou ajout en vertu de l'article 153 du Code municipal du Québec :

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 Résultats de l'appel d'offres BOU-2019-01 – Contrat d'entretien des chemins d'été
- 100-2 Programme de subvention pour ombrière – Autorisation
- 100-3 Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration – Approbation des dépenses

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

Adoptée à l'unanimité

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

(*) Le conseiller au siège 2, Pascal Saumure, occupe son siège à la table des membres du conseil municipal à partir de maintenant.

100-1 Résultats de l'appel d'offres BOU-2020-01 – Contrat d'entretien des chemins d'été

Sujet reporté à une prochaine séance.

100-2 Programme de subvention pour ombrière – Autorisation

M.B. 2020-02-17-049

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'autoriser la directrice générale à procéder aux démarches afin qu'une demande de subvention soit déposée dans le cadre du programme de subvention pour ombrière et ce, auprès de l'Association canadienne des dermatologues.

Adoptée à l'unanimité

100-3 Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration – Approbation des dépenses

M.B. 2020-02-17-050

Attendu que la municipalité de Bouchette a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

Attendu que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

Attendu que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Yvon Pelletier, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Bouchette approuve les dépenses d'un montant de 65 474\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adoptée à l'unanimité

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant le sujet suivant :

- Budget – Rencontre

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

M.B. 2020-02-17-051

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 08.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Bastien
Maire

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière